



LUDI SPORTS 76

Un jeu d'enfant

Inscription

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

1 h d'activité physique et sportive par semaine





Pendant toute l'année scolaire 2023-2024, initiez vos enfants à la pratique d'activités physique et sportives, collectives ou individuelles, à moindre coût.

Le dispositif Ludisports 76 est destiné aux enfants fréquentant l'école primaire (du CP au CM2).

Cette opération de découverte et d'initiation sportive a pour objectif de :

- Développer la pratique sportive en milieu rural
- Répondre aux attentes de la jeunesse du territoire
- Favoriser l'intégration sociale des jeunes
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Permettre à l'enfant d'accéder à une spécialisation dans un club

Convaincue que les activités physiques et sportives constituent un élément important à l'éducation, à la culture, à l'intégration et à la vie sociale, Le Havre Seine Métropole a mis en place ce dispositif depuis 2005. En 2022-2023, ce sont environ 360 enfants du territoire qui ont pu découvrir différents sports, à raison d'une heure par semaine sur le temps périscolaire.

LES VILLES PARTENAIRES DU DISPOSITIF LUDISPORTS :

Cauville-sur-Mer, Épretot, Étainhus, Gommerville, Gonnevill-la-Mallet, Heuqueville, La Cerlangue, La Remuée, Sandouville, Sainneville, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville et Saint-Vincent-Cramesnil.

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 :

Rendez-vous à la mairie de votre commune avec un certificat médical au nom de l'enfant, une attestation d'assurance où figure le nom de l'enfant, le formulaire d'inscription complété et un chèque de 25 € à l'ordre du Trésor public (le dossier doit impérativement être complet).

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année.

CALENDRIER LUDISPORTS - ANNÉE 2023 - 2024

Cycle 1 : du 11 septembre au 20 octobre 2023

Cycle 2 : du 6 novembre au 22 décembre 2023

Cycle 3 : du 8 janvier au 23 février 2024

Cycle 4 : du 11 mars au 19 avril 2024

Cycle 5 : du 6 mai au 29 juin 2024

En cas de mauvais temps ou d'absence de l'éducateur sportif et afin d'assurer la sécurité, certains cours peuvent être annulés. Dans ce cas, et dans la mesure du possible, vous serez prévenus de toute annulation.

QUELQUES CONSEILS :

- **Pour un enfant en pleine forme**, prévoir un goûter avant de débiter les séances du soir après l'école.
- **Respecter les horaires** de début et de fin de cours.
- **Prévenir en cas de retard ou d'absence** le référent de la commune.
- **La présence des parents** pendant la séance n'est pas autorisée.
- **Prévenir en cas de handicap** particulier de l'enfant autorisé par le médecin de famille à pratiquer l'activité. L'éducateur sportif pourra ainsi prévoir à l'avance des exercices adaptés.

RENSEIGNEMENTS DANS VOS MAISONS DU TERRITOIRE :

SITE DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL

02 35 27 27 00

maisonduterritoire-criquetot@lehavremetro.fr

SITE DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

02 35 13 36 90

maisonduterritoire-saintromain@lehavremetro.fr

Pour plus d'informations :

lehavreseinemetropole.fr